

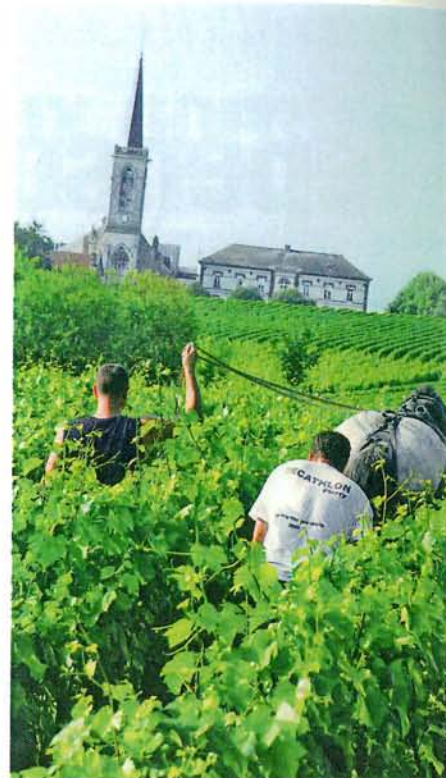
► alors à 7-8 cm de profondeur. Je retrace ensuite le sol sur le milieu. Ma fréquence de passage est ensuite d'environ tous les 15 jours jusqu'au 15 juillet. » Au mois de septembre, du mouron couvre l'interrang. Il est conservé pour la vendange et ne sera retourné qu'en mars de l'année suivante. « Tout cela se déroule sans encombre si le cheval est bien dressé. On essaye d'être toujours deux pour le mener car, malgré la fréquence des passages, le cheval peut mettre du temps à mémoriser le travail. Dans tous les cas, on peut avancer à 3-4 km/h en monorang. » Un passage qui peut s'effectuer dans des conditions



Pascal Agrapart a choisi de débiter son « expérimentation » sur une surface de 30 ares, pour être capable de proposer une cuvée particulière.

légèrement humides tout en conservant une bonne qualité de travail du sol. La jument Vénus des Champagnes Agrapart étant décédée l'année dernière, Pascal Agrapart fait appel à un prestataire de service local (Viti Trait Service). Accompagné de deux chevaux de traits ardennais, il facture 350 euros son travail sur les 30 ares de la parcelle des « fosses »... « moins coûteux pour cette surface que d'entretenir son propre cheval à l'année », assure Pascal Agrapart. Les pulvérisations se pratiquent avec un atomiseur à dos d'une contenance de 10 litres : « La pulvérisation manuelle me demande une heure de plus. Je récupère le fond de cuve de l'enjambeur pour remplir mon atomiseur. » Une durée de travail supplémentaire à prendre en compte si l'on souhaite se lancer dans pareille démarche : « Je pense que tout est question de volonté. Mon idée était de faire un essai. Si on l'étend à la totalité d'une exploitation il faut imaginer que derrière il y a tout le travail qui va avec... pour moi ce n'est pas encore envisageable. » Augmenter leur surface d'essai de 30 nouveaux ares reste néanmoins plausible pour Pascal et Fabrice Agrapart.

UNE CUVÉE RENOMMÉE. Ainsi, il existe aujourd'hui une cuvée nommée Vénus qui représente 2 300 bouteilles par an. « Cette cuvée nous semble plus minérale,



Idéalement, il faut être deux pour mener le cheval de trait dans les vignes.

plus fraîche, plus liée aux qualités de notre terroir que d'autres de notre gamme. » L'objectif de mettre le terroir en valeur par le travail des sols, de sortir des vins technologiques qui, pour Pascal Agrapart, « manquent souvent de personnalité, de caractère », semble donc atteint. Fruit d'une vinification parcellaire (sol argilo-calcaire en bas de coteaux), 100 % barriques, sans filtration, en levures indigènes (sans ensemencement), la cuvée aboutit sur un degré alcoolique naturel compris entre 12 ° et 12,5 °. « Mon idée phare est de tirer un millésime chaque année, car si l'on adopte de bonnes pratiques culturales, avec un travail régulier de son sol, on lisse l'effet millésime et on permet au terroir de surpasser l'effet cépage », ajoute Pascal Agrapart. La cuvée Vénus connaît ainsi un franc succès à 60 euros la bouteille, puisque les stocks sont actuellement épuisés. Soucieux de conserver l'aspect confidentiel du produit, il ne communique pas beaucoup sur la démarche. « Notre meilleure action de communication semble avoir la réaction de nos voisins vigneron qui jugeaient notre démarche un peu "folle" ! », avoue Pascal Agrapart avec un sourire.

À SAVOIR

« Le travail au cheval n'est pas un retour en arrière »

Oronce de Beller, gérant de la société Equinum qui fournit du matériel pour le travail des vignes au cheval, revient sur les particularités et les prérequis inhérents à cette technique.

« Travailler le sol de ses vignes avec un cheval oblige à être particulièrement attentif aux réglages de ses outils. Le cheval peut en effet travailler efficacement et durablement en tractant l'équivalent de 35 à 40 kg, c'est d'ailleurs de là que vient l'unité « cheval-vapeur ». Mal réglée, une charrue peut demander une force de traction proche des 60 kg. Or, le travail du sol à l'aide du tracteur a souvent fait oublier les habitudes du réglage subtil de l'angle des versoirs. Revenir à l'utilisation du cheval dans ses vignes n'est donc pas un retour en arrière, c'est un challenge technique qui nécessite une formation sérieuse. Et au bout de cet apprentissage, les résultats sont là : une étude de l'Inra a ainsi démontré que le travail du sol à l'aide d'un cheval entraînait cinq fois moins de tassement que lors de l'utilisation d'un tracteur.

« L'adoption de cette technique est donc possible, à raison d'un homme et d'un cheval, plutôt trapu et de caractère calme, pour travailler six hectares de vignes par an. »